

## Le couple selon Dieu.

Dès le commencement, il y a eu une union instituée et scellée par Dieu entre le premier homme Adam et la première femme Ève.

Jésus lui-même a confirmé la volonté de Dieu pour le mariage comme la règle donnée par Le Créateur, pour les êtres humains.

**« Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver: Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour n'importe quel motif quelconque? Il répondit: N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni. » (Matthieu 19: 3-6).**

Le mariage, étant aussi une alliance divine, conclue à l'image de l'alliance de Dieu avec Son peuple, ne peut être rompu, même si une séparation peut être envisagée, pour une seule raison bien précise. Le mariage n'est conclu que pour la durée de la vie humaine, puisque seule la mort de l'un des conjoints peut rompre cette alliance.

- **Le mariage depuis Adam jusqu'à la venue de Jésus-Christ.**

Dans l'Ancien Testament, de très nombreux passages font l'éloge de la fidélité conjugale, et fustigent l'infidélité, le divorce, la répudiation

et l'adultère :

**« Que ta source soit bénie, et fais ta joie de la femme de ta jeunesse, biche des amours, gazelle pleine de grâce : sois en tout temps enivré de ses charmes, sans cesse épris de son amour. Et pourquoi, mon fils, serais-tu épris d'une étrangère, et embrasserais-tu le sein d'une inconnue ? Car les voies de l'homme sont devant les yeux de l'Éternel, qui observe tous ses sentiers. Le méchant est pris dans ses propres iniquités, il est saisi par les liens de son péché. Il mourra faute d'instruction, Il chancellera par l'excès de sa folie. » (Proverbes 5 : 18-23).**

Il est clair que, dans la pensée de Dieu, un homme s'attachera à une femme, et qu'ils seront unis par l'alliance du mariage jusqu'à la fin de leur vie. Mais, après la chute, le péché et la mort sont entrés dans le monde. La rébellion et la désobéissance ont rendu l'homme incapable de respecter l'alliance du mariage. Le péché, qui habite dans la chair de l'homme, l'a rendu incapable de respecter la loi de Dieu.

La fornication et l'adultère étaient punis de mort. Un jeune homme qui prenait de force une jeune vierge était obligé, dès la première relation sexuelle, à la prendre pour épouse, et il ne pouvait s'en séparer. Si une jeune fille n'était pas vierge à son mariage, elle devait être lapidée **"pour avoir déshonoré son père, et s'être prostituée dans sa maison."** Il était permis à un homme de

répudier sa femme, s'il lui découvrait **"quelque chose de honteux"**, notamment son infidélité. Dans ce cas, il ne pouvait la reprendre.

Les exigences de Dieu sont absolues. Mais Il ne peut les imposer à l'humanité que si celle-ci dispose des moyens spirituels adéquats pour obéir à ces exigences absolues. Et l'humanité ne dispose de ces moyens adéquats que depuis la nouvelle alliance conclue dans le sang de Jésus, par la nouvelle naissance et la marche par l'esprit.

- **Le mariage dans le nouveau Testament.**

Nous considérons le mariage comme une institution divine (cité plus haut), confirmée par Jésus et rappelée par ses apôtres, dans les enseignements le concernant. L'apôtre Paul a écrit : **« que chacun ait sa femme et que chaque femme ait son mari. » (1 Corinthiens 7.2).** Selon la Parole de Christ pour ses disciples, contenue dans le Nouveau Testament, il n'est pas question de polygamie, ni de concubinage. Il se peut que certaines coutumes de différents pays le permettent, **(il y a même aujourd'hui des mariages homosexuels)**, mais pour l'Évangile c'est très clair :

Le couple chrétien c'est un homme et une femme, qui s'engagent devant Dieu et devant les hommes, c'est à dire publiquement, civilement ou religieusement, à être fidèles l'un envers l'autre, jusqu'à la fin de leur vie.

La fidélité et l'amour sont les garanties d'un mariage durable. Un oui qui est oui, jusqu'au bout. Ainsi selon la Bible, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée adultère; mais si le mari meurt, elle est affranchie de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre, seulement que ce soit dans le Seigneur.

Quand ces principes sont choisis par un mari et sa femme, en harmonie dans leur relation, en tant que croyants nés de nouveau, voilà qui donne naissance à un mariage biblique. Il ne s'agit pas d'une relation tronquée, mais une relation en équilibre avec le concept de Christ le chef de l'homme et de la femme ensemble. Donc, le concept biblique du mariage est une unité entre deux êtres qui reflète l'unité du Christ et de son Église.

Voici ce qu'a enseigné Jésus-Christ dans les Évangiles à propos du couple, du mariage, du divorce et du remariage : **« Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis : quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périclite, et que ton corps entier**

**ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si ta main droite est pour toi une occasion de chute, coupe-la et jette-la loin de toi ; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périclite, et que ton corps entier n'aille pas dans la géhenne. Il a été dit : Que celui qui répudie sa femme lui donne une lettre de divorce. Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. » (Matthieu 5 : 27-32).**

Sous la loi, l'adultère devait être consommé pour être considéré comme tel. Mais "sous la grâce," l'adultère est déjà consommé dans le cœur quand un homme convoite intérieurement une femme.

- **La sexualité dans le mariage.**

L'ordre de procréer a été donné par Dieu avant l'apparition du péché, la sexualité n'est ni honteuse ni invouable. L'instinct sexuel est bon; il est un don de Dieu dont le croyant doit apprendre à jouir en se soumettant aux directives de son Créateur. L'acte sexuel n'est pas une fin en soi. Il est le sceau sur l'union de deux êtres qui s'aiment et ont résolu de construire ensemble un foyer sur une base bien définie, impliquant un engagement et une fidélité réciproques. Il y a d'abord accord de sentiments (se marquant aussi par une attitude), de convictions, d'intentions et, finalement, union des corps dans le mariage. La relation sexuelle a une dimension qui

dépasse le simple domaine physique, elle engage l'être tout entier. Ainsi elle ne peut avoir lieu "à l'essai". Sans engagement réciproque elle sert des buts impropres car égoïstes.

Jésus, d'abord, et ensuite Paul disent que toute la Loi de Dieu réside dans cette seule parole **« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »(Matthieu 22:39)**. Or, notre femme est certainement parmi les plus proches de tous nos prochains. Notre premier devoir est de la respecter plus qu'aucune autre personne, et de l'aimer au sens où le Christ a aimé l'humanité, c'est à dire en se dévouant pour son bien, en donnant sa vie pour elle. Or, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'imposer quelque chose de sexuel à une personne, ce n'est certainement pas l'aimer, c'est la violer, c'est la blesser dans ce qu'elle a de plus intime, c'est l'atteindre jusque dans le sentiment de sa propre dignité.

Cela veut dire que dans le couple, on ne peut pas faire tout à fait ce que l'on veut de son propre corps comme si nous étions seul à décider. En s'engageant dans un couple, on choisit que notre conjoint ait son mot à dire que ce que nous faisons de notre corps. Par exemple : ce n'est pas bon d'abîmer notre propre corps en prenant des risques que notre conjoint n'aimeraient pas, ce n'est pas honnête de demander la mort alors que notre conjoint tient à notre vie, ce n'est pas bon d'avoir des relations sexuelles que notre conjoint n'apprécierait pas : que ce soit des

relations sexuelles hors du couple, mais aussi dans le couple.

- **Dieu a donné un cadre à la sexualité.**

Le monde est loin d'être conforme au plan de Dieu. La sexualité, comme le reste, a été pervertie par le péché. Le cadre de Dieu pour la sexualité est le mariage. Dans ce cadre, l'homme et la femme peuvent s'épanouir, goûter l'amour et aux plaisirs. **« Que ta source soit bénie, et fais ta joie de la femme de ta jeunesse, biche des amours, gazelle pleine de grâce : Sois en tout temps enivré de ses charmes, sans cesse épris de son amour. » (Proverbes 5:18-19).**

Ce cadre prend son importance dans le lien

social. En effet, le ciment du couple n'est pas le plaisir ni la passion mais l'engagement dans la durée, la fidélité. Ce sera aussi l'apprentissage de la maîtrise de soi et le respect de l'autre. Coucher avec quelqu'un crée un lien. Dans le cadre du mariage, celui-ci sera positif car fait dans un climat de sécurité, de confiance, d'amour vrai. Bien souvent, c'est l'expression inconsciente du désir que nous avons de nous rassurer nous même ou l'envie égoïste du corps de l'autre. Ce n'est pas l'amour vrai. D'autre part, la maîtrise de soi dans le domaine sexuel est nécessaire dans le mariage, pas seulement avant. Si nous avons appris à nous maîtriser, nous résisterons mieux après aux tentations.

Quand Dieu nous parle et nous donne des règles, **c'est pour notre bien**. Il sait ce qui est bon pour nous psychologiquement, physiquement, spirituellement. Dieu donne des ordres pour protéger nos corps (des maladies, des grossesses non désirées,...). Dieu veut nous protéger psychologiquement. Il y a une loi morale inscrite au fond de notre nature : l'immoralité conduit à des troubles affectifs et à un sentiment d'insécurité. Il désire protéger le mariage et la famille (conséquences sur l'union du couple, le développement des enfants,...). Dieu a donné ces commandements afin de protéger et fortifier la société.